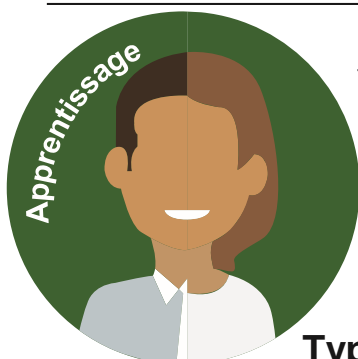

Intitulé Diplôme : CS Jardinier de Golf et entretiens des sols sportifs engazonnés

Métiers : Paysage

Niveau : 5

Lieu : Iseta Alternance à SEVRIER (74)



Code diplôme : 563 214 03

Date d'ouverture : 2016

Nombre de place : 8

Durée de la formation : 1 an

Statut : Apprenti (salarié)

Type de contrat : Contrat d'apprentissage (CDD ou CDI)

Heures de formation : 560 heures en 1 an

Type d'alternance : semaines complètes, fréquence variable

● **Objectifs :**

L'objectif de ce programme est d'apporter une spécialisation concernant les terrains sportifs engazonnés à des participants ayant un parcours dans l'aménagement paysager.

À l'issue de la formation, les participants seront capables :

- D'assurer l'engazonnement de sols sportifs, ou d'éléments paysagers d'un parcours de golf et assurer l'entretien de ces surfaces,
- D'effectuer la maintenance des équipements, des installations et des matériels,
- De préparer un terrain pour des compétitions.

● **Conditions d'entrée :**

● **Niveau d'entrée :**

- Salariés dans le cadre du plan de formation ou période de professionnalisation, personnes sans emploi inscrites à Pôle Emploi.
- Tout candidat ayant déjà acquis une expérience professionnelle ou un diplôme dans le domaine du paysage (CAP, CAPA, BP, BAC PRO, BTSA aménagement paysagers...) ou une expérience significative de 2 ans dans le domaine du paysage.

● **Âge :**

- Avoir entre 15 et 26 ans.

NB : Pas de conditions d'âge pour toute personne en situation de handicap reconnu.

● **Modalités d'inscription et d'accompagnement :**

- Retirer un dossier d'inscription ou sur le site : www.iseta.fr
- Participer à un entretien individuel et/ou accompagnement individuel et collectif pour la recherche d'entreprise,
- Signer un contrat d'apprentissage.

● **Type d'entreprises d'accueil :**

- Structure golfique (privée ou publique) de 9 à plus de 27 trous,
- Entreprise spécialisée dans l'aménagement et l'entretien des terrains de sports,
- Service espaces verts de collectivité.

Aucun frais de scolarité. Formation financée par le Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes, la taxe d'apprentissage et autres fonds.

- **Poursuite d'études :**

- CS Arrosage intégré -CS Intendant de parcours de golf

- **Débouchés professionnels :**

Jardinier de terrains sportifs engazonnés (grands terrains de jeux : football, rugby, baseball, golf, hippodrome...)

- **Équipe Pédagogique :**

- Des intervenants experts dans le domaine du paysage, des professionnels comme intervenants.

- **Plateaux techniques :**

- Des golfs partenaires à proximités du lieu de formation,
- Salle informatique avec logiciel spécifique de CAO/DAO ,
- Possibilité pour les stagiaires utiliser une photocopieuse,
- Participation et mise en place d'une compétition internationale « Evian Championship » stage de 15 jours,
- Travaux pratiques mise en place sol sportif engazonné 3 jours

- **Les plus (voyages, actions diverses...) :**

- Mise en place et organisation de l'Evian championship,
- Des intervenants experts dans le domaine du paysage, des professionnels comme intervenants
- Dans le cadre de cette formation, les apprenants passent le certificat SST (Sauveteur Secouriste du Travail)
- Une préparation à la conduite en sécurité de 21h se référant à la R372m catégorie N°8, une attestation de formation lui sera délivrée.
- Une formation + test permis tronçonneuse catégorie ECC1.
- Voyage d'étude à définir avec les apprenants et l'équipe pédagogique.

● Répartition Horaires et modalité d'examens :

Unités capitalisables	Enseignements des UC	Heures de face à face	Épreuves	TOTAL heures des UC
UC I Être capable de mettre en place l'engazonnement et les éléments paysagers d'un parcours de golf et d'un terrain de sport dans le respect des règles de sécurité	<ul style="list-style-type: none"> Milieu golfique CACES 8* SST* Agronomie Réseaux drainage Réseau irrigation Préparation des sols Maçonnerie paysagère Sols sportifs engazonnés Aménagement paysager Examen UC 	20 heures 21 heures 12 heures 07 heures 16 heures 10 heures 08 heures 18 heures 48 heures 14 heures 7 heures	Écrit et oral	181h
UC II Être capable d'assurer l'entretien du gazon et des éléments paysagers des terrains de sport dans le respect des règles de sécurité et des règles du jeu de golf	<ul style="list-style-type: none"> Technique de tonte Recyclage déchets Rénovation gazons Irrigation Fertilisation Ennemis des gazons Gestion des déchets/produits phyto. Taille des végétaux Permis tronçonneuse Examen UC 	2 heures 2 heures 38 heures 8 heures 21 heures 21 heures 21 heures 12 heures 12 heures 7 heures	Pratique et oral	144h
UC III Être capable d'assurer la maintenance des installations, des équipements et des matériels dans le respect des règles de sécurité	<ul style="list-style-type: none"> Entretien des réseaux Entretien équipements Agroéquipement Atelier soudure Examen UC 	4 heures 2 heures 49 heures 10 heures 7 heures	Écrit	72h
UC IV Être capable d'organiser son activité dans le respect de la réglementation en vigueur	<ul style="list-style-type: none"> Organisation de chantier Anglais technique Visites techniques, voyage d'étude, rencontres des acteurs Examen UC structure de stage 	5 heures 13 heures 22 heures	Pratique	40h
Préparation et organisation de travaux pratiques liés à l'organisation d'une compétition internationale	<ul style="list-style-type: none"> Préparation Mise en pratique semaines (36 et 37) 	8 heures 76 heures		84h
V.A.E	<ul style="list-style-type: none"> Validation des acquis 	39 heures	CERRONE A.	39h
TOTAL DES HEURES EN FORMATION : 560h				
Accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> Accompagnement du stagiaire dans sa formation 	Estimé à 16h	CERRONE A.	16h
TOTAL DES HEURES EN FORMATION + ACCOMPAGNEMENT : 576h				

- La formation est séquencée en quatre unités capitalisables (UC).
- Chacune de ces UC est indépendante.